

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 062-216201814-20240910-D72_2024-DE

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

DELIBERATION

N°72/2024

Objet :

Vente de la parcelle
AS 239 située rue du
Moulin

Certifié exécutoire
par la Maire, le

26/09/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 septembre, à vingt heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 06 septembre 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLED, Catherine GERARD, Dorothée LEFEBVRE, Muriel POLLART, Clément BACRO, Laury FLIPPE, Eugène DELAMBRE, Véronique HERMANT, Bruno VIENNE, Laurent DHE.

Absents : Daisy LAINE, Angélique BARBIER.

Absent excusé : Sylvie COUSIN

Procuration :

Sylvie COUSIN donne procuration à Laury FLIPPE

Secrétaire : Véronique HERMANT

Madame BARBIER explique que Monsieur et Madame BLONDEL domiciliés 85 rue du Moulin l'ont contactée afin de savoir si la commune pouvait leur vendre la parcelle AS 239 d'une superficie de 187 m². Madame BARBIER précise qu'il y a un poteau électrique présent sur cette parcelle. Elle ajoute que le Département n'est pas intéressé par ce terrain.

Après discussion, les conseillers acceptent l'acquisition de ce terrain par Monsieur et Madame BLONDEL. Maître WUIOT, notaire à Bucquoy, sera chargée des actes notariés : une clause spécifique y sera intégrée concernant le poteau électrique.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Maire,

Anne-Marie BARBIER

